

Vallée-de-la-Jeunesse**l'abri a fermé ses portes après six mois d'activité**

L'abri PC de la Vallée-de-la-Jeunesse, ouvert le 20 octobre 2014 pour renforcer l'accueil durant la période hivernale des sans-abri de la ville, de la région et du canton, a fermé ses portes lundi 20 avril 2015. Ainsi, tout au long de cet hiver, ce sont 845 personnes de 65 nationalités qui auront trouvé refuge pour une ou plusieurs nuits.

Les portes de l'abri PC de la Vallée-de-la-Jeunesse ont été fermées lundi 20 avril, après six mois d'activité. Pendant cette période, chaque soir, dès 20h30, trois veilleuses et veilleurs s'affairent à préparer les lieux, avant d'accueillir (dès 21h30) près de 70 sans-abri. L'équipe est composée de huit veilleuses et veilleurs et d'un intendant, dont une partie travaille à l'abri depuis des années. Le film *l'Abri*, tourné par Fernand Melgar et présenté sur les écrans en 2014, a permis à la population et aux autorités politiques de se familiariser avec le travail des veilleurs de nuit et le quotidien des sans-abris.

Entre le 20 octobre et le 20 avril, l'abri a accueilli 845 personnes de 65 nationalités différentes, dont 31 enfants et 55 femmes. Les pays d'origine les plus représentés sont la Roumanie, la Gambie et le Nigeria. Au total, l'abri aura comptabilisé 12'600 nuitées, représentant une moyenne de 69 personnes par nuit. Sur les 182 nuits d'ouverture du lieu, 143 ont affiché complet. Durant cette même période, ce ne sont pas moins de 14 tonnes de nourriture qui auront été livrées par la Centrale alimentaire gérée par Caritas (CARL), pendant ces six mois d'ouverture.

Rappelons que le dispositif d'hébergement d'urgence de la Ville de Lausanne dispose au total de 120 lits en période hivernale, répartis comme suit : 65 à l'abri PC, 31 à la Marmotte et 24 au Sleep In. Un Plan Grand Froid a été activé du 3 au 12 février, en raison des températures négatives sur plusieurs jours. Pendant cette période, l'abri de la Vallée de la Jeunesse a vu sa capacité augmentée à 90 places et un deuxième abri de secours, l'abri de la Rouvraie, a été ouvert, mettant ainsi 40 places supplémentaires à disposition des personnes sans abri. Pendant cette période de grand froid, le dispositif comptait 205 places. Cette capacité augmentée a permis d'accueillir toutes les personnes sans abri et de ne laisser personne à l'extérieur.

En dehors de la période de grand froid, la capacité totale de 120 lits n'aura malheureusement pas permis d'accueillir toutes les personnes à la recherche d'un toit. Ainsi, en moyenne et chaque soir durant l'hiver, environ dix personnes ont été refusées à l'entrée de l'abri, faute de place.

Pour accéder à l'abri, les personnes devaient s'annoncer au Bureau des réservations de César Roux 16, ouvert les matins. Elles y recevaient une carte nominative indiquant le nombre de nuits consécutives réservées à l'abri, généralement entre sept et quatorze, cela en fonction de leur situation. Cette carte remplace la pièce d'identité que l'on renonce à demander, pour garder un bas seuil d'accès. En outre et depuis cet hiver, elle offre désormais la possibilité de s'adresser aux Epicerie Caritas du Canton. Les réservations étant renouvelables, chaque usager a pu passer au Bureau autant de fois que nécessaire, tout au long de la saison. Chaque soir, les usagers auront pu trouver à l'abri un repas, une douche, un lit ainsi qu'un petit-déjeuner le matin.

A la mi-octobre 2015, l'abri rouvrira ses portes, en vue d'accueillir les plus démunis d'entre-nous.

La direction de l'enfance, de la jeunesse
et de la cohésion sociale

Pour tout renseignement complémentaire :

- Oscar Tosato, directeur de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, 021 315 62 00

Lausanne, le 27 avril 2015



Hôtel de Ville
case postale 6904
1002 Lausanne
tél. 021 315 25 50
fax 021 315 20 10
infopresse@lausanne.ch